

Service instructeur

Service du Développement
Economique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° 2e/126-07

Service consulté

Association Départementale
du Tourisme

**INTERVENTION EN FAVEUR DES ORGANISMES DE TOURISME
A VOCATION GENERALE**

Résumé : *Il vous est proposé d'accorder une subvention de 3 670 € à l'Office de tourisme des Trois Epis.*

Le Conseil Général attribue chaque année une subvention de fonctionnement aux offices de tourisme et syndicats d'initiative pour leurs missions d'accueil et d'information du public. Leur compétence s'étend également à la promotion de leur territoire en complémentarité avec les actions de l'Association Départementale du Tourisme, ainsi qu'à l'animation touristique locale.

L'Office de tourisme des Trois Epis sollicite une subvention de fonctionnement, pour l'année 2007, de 3 670 €, correspondant au classement une étoile des offices de tourisme.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 3 670 € à l'office de tourisme des Trois Epis ;
- précise que les crédits seront prélevés sur l'enveloppe 18366, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER